

construction de 3'000 logements "durables"
ouverture du nouveau guichet communal
de développement durable le 1^{er} février 2006

La Municipalité a franchi un nouveau pas dans sa politique du logement en proposant de lier les objectifs sociaux aux objectifs écologiques et économiques du développement durable avec la construction de 3'000 logements. Une demande largement plébiscitée dans le cadre de la démarche participative *Quartiers 21*. Pour y répondre concrètement, un guichet communal vient d'être créé au sein du service du logement de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement. Veiller au respect des principes de développement durable, les promouvoir et orienter les partenaires font partie de ses missions.

Les 3'000 logements bâtis sur des terrains communaux durant les dix prochaines années devront répondre à des critères de développement durable. Sur la base d'une étude mandatée à l'EPFL, et en collaboration avec plusieurs services communaux, le service du logement a défini cinq éléments qui devront être pris en compte dans tout nouveau projet de construction: l'utilisation du sol, la gestion des eaux, le mode de production de chaleur, les matériaux de construction et leur impact environnemental. Un suivi des projets sera assuré durant toutes les phases de réalisation.

Afin de garantir le respect de ces critères, mais aussi d'informer et d'inciter les maîtres d'ouvrage à rénover et à construire selon les normes du développement durable, un guichet communal vient de s'ouvrir au sein du service du logement. Sa mission repose sur trois axes: orienter les professionnels et les organismes concernés par la construction des 3'000 logements (maître d'ouvrage, architecte, gérant) vers les personnes compétentes au sein de l'administration; développer les contacts avec les partenaires de la branche, publics et privés; participer aux grandes manifestations (Habitat et Jardin, Comptoir Suisse par exemple) pour promouvoir le concept et les actions mises en place.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, la direction de la sécurité sociale et de l'environnement vient de désigner Ulrich Limann. Cet ingénieur thermicien compte plusieurs années d'expérience dans la construction et la rénovation des logements. Il prendra ses fonctions le 1^{er} février 2006 en tant que responsable du guichet communal de développement durable.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Silvia Zamora, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**
- **Elinora Krebs, chef du service de l'environnement, de l'hygiène et du logement, tél. 021 315 74 10**

Lausanne, le 23 janvier 2006